

1969

## Thérèse Lavoie-Roux (née en 1928)

*Première femme commissaire de la CECM*

*Par Sylvie Dugas*

*In Ces femmes qui ont bâti Montréal, Éditions du Remue-ménage, 1992 : 372-373.*

Une ministre qui provoque le respect et l'assentiment général autour de ses décisions est un fait peu commun. Il faut dire que M<sup>me</sup> Lavoie-Roux, avant de faire le saut en politique, jouissait d'une réputation certaine. Animée d'un profond sentiment de responsabilité envers la communauté, elle s'est toujours portée, depuis son entrée dans la vie publique, à la défense des idées de justice, d'équité et de paix sociale.

Thérèse Lavoie-Roux est née à Rivière-du-Loup le 12 mars 1928. Elle fait ses études à l'Université de Montréal et y obtient un baccalauréat ès arts, puis une maîtrise en service social. Dès 1951, elle est engagée comme travailleuse sociale au Montreal Children's Hospital, poste qu'elle occupera pendant neuf ans, en cumulant la tâche de professeure-thérapeute à partir de 1954. En 1960, elle est nommée professeure à l'école de service social de l'Université de Montréal, tout en agissant comme chargée de cours à l'école de réadaptation et à l'institut de nursing Marguerite-d'Youville.

C'est en 1969 que M<sup>me</sup> Lavoie-Roux entre sur la scène publique montréalaise, à titre de commissaire et vice-présidente de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM). Première femme commissaire à la CECM, elle en assume, un an plus tard, la présidence jusqu'en 1976, demeurant à la fois présidente du comité exécutif de la Commission et vice-présidente du Conseil scolaire de l'île de Montréal.

C'est pour souligner son dévouement à la présidence de la CECM que la Chambre de commerce de Montréal lui décerne, en août 1975, le titre de Personnalité du mois. Elle est aussi honorée par l'Association d'éducation du Québec en octobre 1976 et en devient membre honoraire à vie en 1979. Énergique et pragmatique, M<sup>me</sup> Lavoie-Roux est honorée pour sa présence à la direction d'une organisation employant plus de 16 000 personnes, rassemblant 230 000 élèves et administrant un budget de 200 millions de dollars en 1975.

Cette expérience fructueuse lui permet de soumettre sa candidature à la volonté populaire dans le comté de l'Acadie lors des élections provinciales de 1976. Elle deviendra ainsi membre de l'Assemblée nationale pendant plus d'une décennie, jusqu'à sa nomination au Sénat canadien en 1990. À Québec, de 1976 à 1985, elle est porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation, d'affaires sociales, d'affaires culturelles et intergouvernementales, ainsi que de condition féminine et de politique familiale. Elle agit comme présidente de la commission parlementaire permanente des Affaires sociales en 1984-1985.

Lors de la prise de pouvoir des libéraux en novembre 1985, elle se voit confier le poste de ministre de la Santé et des Services sociaux, responsable de la politique familiale ainsi que ministre affectée à l'Office des personnes handicapées du Québec. Sans véritable adversaire, elle a défendu des dossiers concernant entre autres la santé mentale et la déficience intellectuelle, de même que l'analphabétisme et la formation professionnelle.

Plusieurs distinctions viendront couronner les efforts de Thérèse Lavoie-Roux. Elle reçoit la médaille Édouard-Montpetit en 1987 et devient membre honoraire de l'Association de Montréal pour la déficience intellectuelle en 1989. L'Association d'intégration sociale du Québec souligne la qualité de son œuvre en 1990. En tant que sénatrice, elle est nommée en septembre 1991 présidente du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration. Parallèlement, elle devient membre du comité sénatorial des Affaires sociales de même que de celui des Finances.

Thérèse Lavoie-Roux, c'est le moins que l'on puisse dire, fait grandement honneur à Montréal!